





tien ou de surcharges;  
**b)** Utilisation des motos, sur lesquelles lesdites pièces sont montées, de manière non conforme;  
**c)** L'entretien des motos, sur lesquelles lesdites pièces sont montées, n'est pas fait selon les modalités indiquées dans la notice d'emploi et d'entretien;  
**d)** Pièces exclues comme indiqué au paragraphe 2.0.0 de la présente garantie;  
**e)** Pièces exclues par négligence du propriétaire et non observation des obligations spécifiées au paragraphe 3.0.0 de la présente garantie.

**5.0.0 Responsabilité**

BELGROVE S.P. Z.O.O. décline toute responsabilité pour tout dégât au silencieux ou à l'enveloppe extérieure causé par un non-entretien.  
 BELGROVE S.p. Z.O.O. est dégagé de toutes responsabilités et obligations en cas d'accidents éventuels sur les personnes ou objets qui proviendraient de l'utilisation des produits fournis, même lors du montage et des contrôles y afférents. Les retards éventuels pour la réparation ne donneraient pas lieu pour l'acheteur à des dommages et intérêts ni à une prorogation de garantie. Les frais de transport éventuels sont à la charge de l'acheteur, ainsi que les frais de contrôle sur place ayant été demandés et acceptés par BELGROVE S.p. Z.O.O..

La garantie consentie au paragraphe 1 (ainsi que les exclusions et les limites mentionnées aux paragraphes 2.3 et 4) constitue l'unique garantie donnée par BELGROVE S.p. Z.O.O., lequel en conséquence remplace tout autre terme de loi.  
 BELGROVE S.p. Z.O.O. se réserve le droit d'apporter des modifications et des améliorations sur des dispositifs et/ou pièces, sans aucune obligation d'effectuer lesdites modifications sur les pièces déjà vendues. L'acheteur reconnaît qu'en cas de litiges avec BELGROVE S.p. Z.O.O., seules les Autorités Judiciaires du Tribunal de Warsaw-Poland seront compétentes.

**5.1.0 BELGROVE S.p. Z.O.O.** décline expressément toute garantie implicite de commercialisation et d'aptitude pour un emploi déterminé et décline toutes responsabilités en cas de dommages accidentels et consécutifs ou pour toute autre perte faisant suite à l'usage desdites pièces, produits et/ou composants.

BELGROVE S.p. Z.O.O. décline toute responsabilité pour tout dommage causé par un non-entretien.  
 BELGROVE S.p. Z.O.O. est dégagé de toutes responsabilités et obligations en cas d'accidents éventuels sur les personnes ou objets qui proviendraient de l'utilisation des produits fournis, même lors du montage et des contrôles y afférents. Les retards éventuels pour la réparation ne donneraient pas lieu pour l'acheteur à des dommages et intérêts ni à une prorogation de garantie. Les frais de transport éventuels sont à la charge de l'acheteur, ainsi que les frais de contrôle sur place ayant été demandés et acceptés par BELGROVE S.p. Z.O.O..

BELGROVE S.p. Z.O.O. décline toute responsabilité pour tout dommage causé par un non-entretien.  
 BELGROVE S.p. Z.O.O. est dégagé de toutes responsabilités et obligations en cas d'accidents éventuels sur les personnes ou objets qui proviendraient de l'utilisation des produits fournis, même lors du montage et des contrôles y afférents. Les retards éventuels pour la réparation ne donneraient pas lieu pour l'acheteur à des dommages et intérêts ni à une prorogation de garantie. Les frais de transport éventuels sont à la charge de l'acheteur, ainsi que les frais de contrôle sur place ayant été demandés et acceptés par BELGROVE S.p. Z.O.O..

**a.** If components returned exhibit defects resulting from accidents, careless use, or abuse.  
**b.** If the motorcycle to which the components have been fitted has been used in an unauthorized fashion  
**c.** If the motorcycle to which the parts have been fitted has not been maintained in accordance with factory recommendations.  
**d.** Where parts excluded as indicated in paragraph 2.0.0 of this guarantee  
**e.** Where parts excluded because of negligence of a proprietor who has failed to respect the specific obligations mentioned in paragraph 3.0.0 of the present guarantee.

**5.0.0 Responsibility**

BELGROVE S.P. Z.O.O. declines all responsibility for any damage to the silencer or to the outer casing caused by a non-maintainance of the product.  
 BELGROVE S.p. Z.O.O. is not responsible for incidents which may arise and causes harm to persons or things while the product in question is being used or as a result of use or causes arising from use of the same even during testing.  
 Defect and delays in repair do not give the user a right to compensation, or extension of the guaranty. The cost of transport to return the goods to the factory are to be born by the Buyer, as well as the possible costs of inspection requested by him and accepted by BELGROVE S.p. Z.O.O..  
 The guaranty offered in paragraph 1 above (with the exclusions and limitations listed in paragraph 2.0.0, 3.0.0 and 4.0.0) constitutes the only guaranty offered by BELGROVE S.p. Z.O.O., which to all intense replaces any other legal remedy.  
 BELGROVE S.p. Z.O.O. reserves to itself the right of modifying and improving any product, without having to modify similar products which have already been sold. The Buyer recognises that in the case of the dispute with BELGROVE S.p. Z.O.O., the competent legal authority will be judiciary of the Court of Warsaw-Poland.

**5.1.0 BELGROVE S.p. Z.O.O.** explicitly offers no guaranty implicit or stated, that the goods are suitable or saleable for a particular application, and declines all responsibility for accidental damage or consequent damage or any other loss deriving from the use of these parts, products, or components.

| CARATTERISTICHE TECNICHE<br>TECHNICAL FEATURES<br>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES<br>TECHNISCHE EIGENSCHAFTEN<br>CARACTERISTICAS TECNICAS |  |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|-----------|
| PESO - WEIGHT - POIDS - GEWICHT - PESO: (Kg.)                                                                                         |  |           |
| PESO ORIGINALE                                                                                                                        |  | 8,440 kg  |
|                                                                                                                                       |  | STAINLESS |
| LEOVINCE                                                                                                                              |  | 5,264     |

BELGROVE S.p. Z.O.O. décline toute responsabilité pour tout dommage causé par un non-entretien.  
 BELGROVE S.p. Z.O.O. est dégagé de toutes responsabilités et obligations en cas d'accidents éventuels sur les personnes ou objets qui proviendraient de l'utilisation des produits fournis, même lors du montage et des contrôles y afférents. Les retards éventuels pour la réparation ne donneraient pas lieu pour l'acheteur à des dommages et intérêts ni à une prorogation de garantie. Les frais de transport éventuels sont à la charge de l'acheteur, ainsi que les frais de contrôle sur place ayant été demandés et acceptés par BELGROVE S.p. Z.O.O..

BELGROVE S.p. Z.O.O. décline toute responsabilité pour tout dommage causé par un non-entretien.  
 BELGROVE S.p. Z.O.O. est dégagé de toutes responsabilités et obligations en cas d'accidents éventuels sur les personnes ou objets qui proviendraient de l'utilisation des produits fournis, même lors du montage et des contrôles y afférents. Les retards éventuels pour la réparation ne donneraient pas lieu pour l'acheteur à des dommages et intérêts ni à une prorogation de garantie. Les frais de transport éventuels sont à la charge de l'acheteur, ainsi que les frais de contrôle sur place ayant été demandés et acceptés par BELGROVE S.p. Z.O.O..

BELGROVE S.p. Z.O.O. décline toute responsabilité pour tout dommage causé par un non-entretien.  
 BELGROVE S.p. Z.O.O. est dégagé de toutes responsabilités et obligations en cas d'accidents éventuels sur les personnes ou objets qui proviendraient de l'utilisation des produits fournis, même lors du montage et des contrôles y afférents. Les retards éventuels pour la réparation ne donneraient pas lieu pour l'acheteur à des dommages et intérêts ni à une prorogation de garantie. Les frais de transport éventuels sont à la charge de l'acheteur, ainsi que les frais de contrôle sur place ayant été demandés et acceptés par BELGROVE S.p. Z.O.O..

BELGROVE S.p. Z.O.O. décline toute responsabilité pour tout dommage causé par un non-entretien.  
 BELGROVE S.p. Z.O.O. est dégagé de toutes responsabilités et obligations en cas d'accidents éventuels sur les personnes ou objets qui proviendraient de l'utilisation des produits fournis, même lors du montage et des contrôles y afférents. Les retards éventuels pour la réparation ne donneraient pas lieu pour l'acheteur à des dommages et intérêts ni à une prorogation de garantie. Les frais de transport éventuels sont à la charge de l'acheteur, ainsi que les frais de contrôle sur place ayant été demandés et acceptés par BELGROVE S.p. Z.O.O..

**GB**  
**FITTING INSTRUCTIONS**  
**PARTS SUPPLIED:**  
 Refer to the list of components and the product drawing included in this booklet (page 7).  
**ATTENTION:** before carrying out any work on the exhaust, check that its surface has cooled so that it will not damage components, which are not heat-resistant (such as fairing, hoses, rubber sleeves, etc.), or the operator.

1. Remove the OE silencer(s)  
 2. Check that the mating surfaces are in good clean condition, slide the link pipe on to the original header, taking care not to damage the graphite gasket (if supplied) which should replace the OE gasket. Partially tighten the securing strap to allow a degree of further adjustment.  
 3. Slide the Leovince silencer onto the link pipe, check the alignment of the mounting eyes for the springs and the alignment of the exhaust outlet to the rear of the silencer, and then link the parts together with the springs provided  
 4. Mount the stainless steel bracket on the silencer presenting the gasket and verifying the correct positioning on the silencer as indicated in the drawing. Fit spacers, washers, and mounting brackets (when present) as shown in the drawing, and loosely fasten all these parts with the appropriate fasteners.  
 5. Tighten the various clamps which join the Leovince link pipe(s) to the OE exhaust headers.  
 6. Start the engine, wait a few minutes until it reaches operating temperature, and check that there are no gas leaks.

**IMPORTANT:** after approximately 100 Km, check all the fasteners.

**ADJUSTMENT:**

This silencer has been developed by Leovince on an electronic test beud using a machine in perfect condition, and in standard trim. To obtain best results, we would suggest that you check the carburation of your machine in function of its state and condition, and the climatic conditions in your region.

**MAINTENANCE:**

From time to time, check all the brackets and fasteners, which could be affected by use (sound-deadening material, seals and other rubber parts) and replace them periodically. The silencer may be cleaned using gasoline, diesel oil or alcohol. Absolutely avoid the use of any kind of solvent. The silencer may be cleaned using gasoline, diesel oil or alcohol.  
**IT IS FORBIDDEN** to modify silencers. Whatever form this may take, BELGROVE S.p. Z.O.O. declines any responsibility for defects, problems, or malfunction, arising from the use of any product which has been modified or tampered with.

**WE SUGGEST THE FITTING TO BE MADE BY PROFESSIONALS**

**I**  
**ISTRUZIONI DI MONTAGGIO**  
**PARTI SPEDITE.**  
 Fare riferimento alla distinta componenti ed al disegno del prodotto presenti in questo libretto (pag. 7).  
**ATTENZIONE:** prima di effettuare qualsiasi operazione accertarsi che la temperatura superficiale del blocco motore e dell'impianto di scarico sia tale da non procurare danni all'operatore e/o alle parti non resistenti al calore (carene, tubazioni, guaine ecc.).  
 1. Smontare il/i silenziatore/i originale/i.  
 2. Installare il silenziatore LeoVince calzando innanzitutto il collettore e la rispettiva flangia interponendo la guarnizione/boccola di grafite quando presente, avendo cura di non serrare completamente i due dadi sui prigionieri, in modo da ottenere un corretto posizionamento e di poter sfruttare i giochi esistenti tra la flangia ed i prigionieri del cilindro.  
 3. Inserire il silenziatore Leovince sul rispettivo collettore e dopo aver verificato il corretto allineamento degli occhielli delle molle e del bocchettone posteriore (uscita dei gas di scarico), vincolare le due parti con la/e molla/e in dotazione.  
 4. Montare la staffa in inox sul corpo interponendo la guarnizione e verificandone il corretto posizionamento sul corpo come da disegno. Montare distanziali, rondelle e staffe di supporto (quando presenti) come indicato a disegno e serrare il tutto con l'apposita bulloneria.  
 5. Procedere quindi al serraggio di tutta la bulloneria iniziando dall'attacco sul cilindro.  
 6. Avviare il motore, attendere alcuni minuti che venga raggiunta la temperatura di funzionamento e verificare che non vi siano fughe di gas.

**NOTA BENE:** dopo una percorrenza di circa 100 km è necessario effettuare un controllo del serraggio di tutta la bulloneria.  
**REGOLAZIONE:** la messa a punto di questo silenziatore è stata effettuata nello stabilimento Leovince su banco di prova automatizzato con un veicolo in perfetto stato di utilizzo e regolazioni standard. Per ottenere un funzionamento ottimale, consigliamo di verificare la carburazione del vostro veicolo in funzione del suo stato e delle condizioni climatiche della vostra regione.  
**MANUTENZIONE:** verificare periodicamente gli attacchi del silenziatore e tutti gli elementi che possono deteriorarsi con l'uso (materiale fonoassorbente, guarnizioni e altre parti in gomma) e provvedere alla loro periodica sostituzione. Per la pulizia del silenziatore è possibile utilizzare benzina, gasolio ed alcool. Non possono essere usati solventi di alcun tipo.  
 Un eventuale cambiamento del colore del silenziatore è dato da un utilizzo normale e dipende dalla natura dei materiali e dal calore.  
**E' VIETATA** ogni modifica o manomissione del silenziatore di scarico; qualora eseguita, la BELGROVE S.p. Z.O.O. declina ogni responsabilità derivante da vizi, difetti e cattivo funzionamento del prodotto manomesso o modificato.

**È CONSIGLIATO PER IL MONTAGGIO L'AUSILIO DI PERSONALE SPECIALIZZATO**  
 BELGROVE S.p. Z.O.O. décline toute responsabilité pour tout dommage causé par un non-entretien.  
 BELGROVE S.p. Z.O.O. est dégagé de toutes responsabilités et obligations en cas d'accidents éventuels sur les personnes ou objets qui proviendraient de l'utilisation des produits fournis, même lors du montage et des contrôles y afférents. Les retards éventuels pour la réparation ne donneraient pas lieu pour l'acheteur à des dommages et intérêts ni à une prorogation de garantie. Les frais de transport éventuels sont à la charge de l'acheteur, ainsi que les frais de contrôle sur place ayant été demandés et acceptés par BELGROVE S.p. Z.O.O..

BELGROVE S.p. Z.O.O. décline toute responsabilité pour tout dommage causé par un non-entretien.  
 BELGROVE S.p. Z.O.O. est dégagé de toutes responsabilités et obligations en cas d'accidents éventuels sur les personnes ou objets qui proviendraient de l'utilisation des produits fournis, même lors du montage et des contrôles y afférents. Les retards éventuels pour la réparation ne donneraient pas lieu pour l'acheteur à des dommages et intérêts ni à une prorogation de garantie. Les frais de transport éventuels sont à la charge de l'acheteur, ainsi que les frais de contrôle sur place ayant été demandés et acceptés par BELGROVE S.p. Z.O.O..

BELGROVE S.p. Z.O.O. décline toute responsabilité pour tout dommage causé par un non-entretien.  
 BELGROVE S.p. Z.O.O. est dégagé de toutes responsabilités et obligations en cas d'accidents éventuels sur les personnes ou objets qui proviendraient de l'utilisation des produits fournis, même lors du montage et des contrôles y afférents. Les retards éventuels pour la réparation ne donneraient pas lieu pour l'acheteur à des dommages et intérêts ni à une prorogation de garantie. Les frais de transport éventuels sont à la charge de l'acheteur, ainsi que les frais de contrôle sur place ayant été demandés et acceptés par BELGROVE S.p. Z.O.O..

**F**  
**NOTICE DE MONTAGE**  
 Se référer à la liste des pièces et au croquis du produit inclus dans cette notice (Page 7).  
**ATTENTION:** Avant d'effectuer toute opération, vérifier que le pot d'échappement est bien froid afin d'éviter toute brûlure et toute détérioration aux pièces (carénage, tubes, gaines, etc.).  
**MONTAGE:**  
 1. Démonter le(s) silencieux d'origines.  
 2. Après avoir vérifié le bon état des parties à emboîter, caler le(s) collecteur(s) sur les tubes d'origines en faisant attention de ne pas abîmer le joint en graphite (si existant) qui doit remplacer celui d'origine. Serrer partiellement la bande d'étanchéité pour parfaire l'ajustement.  
 3. Installer le silencieux Leovince sur le collecteur et après avoir vérifié le bon alignement des ressorts et du tube arrière (sortie de gaz d'échappement), bloquer les deux parties avec le(s) ressort(s) fournis.  
 4. Monter le collier en inox avec le caoutchouc sur le silencieux et vérifier son positionnement à l'aide du croquis. Monter les entretoises, les rondelles et les brides de support (lorsqu'elles existent) comme indiqué sur le croquis, puis serrer les boulons.  
 5. Fixer ensuite la/les bande(s) pour assurer l'emboîtement du/des collecteur(s) Leovince au(x) collecteurs d'origine.  
 6. Mettre en marche le moteur, attendre quelques instants afin que la température de fonctionnement soit atteinte puis vérifier qu'il n'y a pas de fuites.

**IMPORTANT:** Un contrôle du serrage de tous les boulons doit être fait après 100 km.  
**REGLAGE:**  
 La mise au point de ce silencieux est faite dans l'usine Leovince sur un banc d'essai électronique avec un véhicule en parfait état de marche et des réglages standards. Pour un fonctionnement optimal, nous vous conseillons de vérifier la carburation de votre véhicule en fonction de son état et des conditions climatiques de votre région.  
**ENTRETIEN:**  
 Vérifier périodiquement les fixations du silencieux et tous les éléments susceptibles de s'abîmer avec le temps (matériau de fonoabsorption, joint et autres pièces en caoutchouc) et les remplacer périodiquement. Pour le nettoyage du silencieux, on peut utiliser de l'essence, du gazole ou de l'alcool. Absolument éviter tout type de solvable solvant.  
 Un éventuel changement de couleur du silencieux est dû à une utilisation normale et provient de la nature des matériaux et de la chaleur.

**IL EST ABSOLUMENT INTERDIT** de modifier le silencieux d'échappement; dans le cas contraire, BELGROVE S.p. Z.O.O. décline toute responsabilité.  
**NOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER LE MONTAGE A L'AIDE PERSONNEL SPECIALISE**  
 BELGROVE S.p. Z.O.O. décline toute responsabilité pour tout dommage causé par un non-entretien.  
 BELGROVE S.p. Z.O.O. est dégagé de toutes responsabilités et obligations en cas d'accidents éventuels sur les personnes ou objets qui proviendraient de l'utilisation des produits fournis, même lors du montage et des contrôles y afférents. Les retards éventuels pour la réparation ne donneraient pas lieu pour l'acheteur à des dommages et intérêts ni à une prorogation de garantie. Les frais de transport éventuels sont à la charge de l'acheteur, ainsi que les frais de contrôle sur place ayant été demandés et acceptés par BELGROVE S.p. Z.O.O..

BELGROVE S.p. Z.O.O. décline toute responsabilité pour tout dommage causé par un non-entretien.  
 BELGROVE S.p. Z.O.O. est dégagé de toutes responsabilités et obligations en cas d'accidents éventuels sur les personnes ou objets qui proviendraient de l'utilisation des produits fournis, même lors du montage et des contrôles y afférents. Les retards éventuels pour la réparation ne donneraient pas lieu pour l'acheteur à des dommages et intérêts ni à une prorogation de garantie. Les frais de transport éventuels sont à la charge de l'acheteur, ainsi que les frais de contrôle sur place ayant été demandés et acceptés par BELGROVE S.p. Z.O.O..

**F**  
**CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE LIMITEE**  
 BELGROVE S.p. Z.O.O. décline toute responsabilité pour tout dommage causé par un non-entretien.  
 BELGROVE S.p. Z.O.O. est dégagé de toutes responsabilités et obligations en cas d'accidents éventuels sur les personnes ou objets qui proviendraient de l'utilisation des produits fournis, même lors du montage et des contrôles y afférents. Les retards éventuels pour la réparation ne donneraient pas lieu pour l'acheteur à des dommages et intérêts ni à une prorogation de garantie. Les frais de transport éventuels sont à la charge de l'acheteur, ainsi que les frais de contrôle sur place ayant été demandés et acceptés par BELGROVE S.p. Z.O.O..

**1.0.0 Garantie**  
 Toutes les pièces fabriquées par BELGROVE S.p. Z.O.O. sont couvertes par une garantie selon la normative en cours, comme indiqué dans les conditions mentionnées aux paragraphes 1.0.0 et 5.0.0 de la présente notice.  
 La garantie est limitée au remplacement des pièces qui auront été reconnues défectueuses ou inutilisables, en terme de matériau ou de fabrication, dans notre usine BELGROVE S.p. Z.O.O.. et par nos services techniques.  
 Les pièces défectueuses remplacées pendant la période de garantie deviennent obligatoirement la propriété de BELGROVE S.p. Z.O.O..

**2.0.0 Exclusion**

La garantie consentie par BELGROVE S.p. Z.O.O. ne s'applique pas aux :  
**a)** pièces fournies pour des moto utilisées dans des compétitions sportives de quelque nature que ce soit;  
**b)** pièces utilisées sur des moto de location;  
**c)** pièces ayant subi une usure normale (matériau de fonoabsorption, joint et autres pièces en caoutchouc);  
**d)** défauts dus à une oxydation ou aux conditions atmosphériques;  
**e)** mauvais usage de la pièce ou de la moto par le propriétaire et/ou le monteur  
**f)** modifications non autorisées ou modifications effectuées par un personnel non agréé par BELGROVE S.p. Z.O.O..  
**g)** Pour dégâts éventuels survenus suite au démontage du réducteur de bruit (db-killer)

**3.0.0 Obligations de l'acheteur**

Pour bénéficier de la garantie, l'acheteur doit obligatoirement :  
**a)** Conserver l'original de la facture d'achat  
**b)** Communiquer les défauts éventuels à BELGROVE S.p. Z.O.O. dans les 2 (deux) mois de la découverte du défaut. Dès réception de ladite déclaration, le vendeur devra, au choix, si le défaut est couvert par les dispositions de la présente garantie, soit  
 - réparer sur place les pièces défectueuses  
 - se faire réexpédier la marchandise ou les pièces défectueuses pour les réparer  
 - remplacer les pièces défectueuses;  
**c)** Utiliser la pièce correctement et effectuer un entretien normal.

**4.0.0 Limites**

Les conditions générales de garantie cessent automatiquement dans les cas suivants :  
**a)** Les défauts des pièces proviennent d'accidents, de mauvais usage, d'un manque d'entre-

**GB**  
**GENERAL CONDITIONS OF GUARANTEE**  
**EXPLICITLY LIMITED GUARANTEE**  
 BELGROVE S.p. Z.O.O. décline toute responsabilité pour tout dommage causé par un non-entretien.  
 BELGROVE S.p. Z.O.O. est dégagé de toutes responsabilités et obligations en cas d'accidents éventuels sur les personnes ou objets qui proviendraient de l'utilisation des produits fournis, même lors du montage et des contrôles y afférents. Les retards éventuels pour la réparation ne donneraient pas lieu pour l'acheteur à des dommages et intérêts ni à une prorogation de garantie. Les frais de transport éventuels sont à la charge de l'acheteur, ainsi que les frais de contrôle sur place ayant été demandés et acceptés par BELGROVE S.p. Z.O.O..

**1.0.0 Guarantee**

BELGROVE S.p. Z.O.O. S.p.A guarantees all the new parts supplied for according to the Directive in force, as per the terms and conditions indicated in paragraph 1.0.0 and 5.0.0 of the present guarantee.  
 Our guarantee compromises replacement of components which can not be used, or suffer from manufacturing defects, which are returned to us at BELGROVE S.p. Z.O.O. Components replaced under guarantee become property of BELGROVE S.p. Z.O.O..

**2.0.0 Exclusion**

The guaranty offered by BELGROVE S.p. Z.O.O. is not applicable:  
**a.** to components fitted to motorcycles used for sport or any other competition  
**b.** to components fitted to motorcycles used for hire  
**c.** to components suffering from wear and tear as part of their normal function (sound-deadening material, seals and other rubber parts);  
**d.** defects resulting from oxidation or the action of atmospheric agents  
**e.** incorrect use or abuse of the component or the motorcycle by the proprietor or the user  
**f.** unauthorised modifications carried out by personnel not representing BELGROVE S.p. Z.O.O.  
**g.** Possible damages caused by the removal of noise damper muffler insert (dbkiller/baffle).

**3.0.0 Buyer obligations**

In order to keep this guarantee valid, you should respect the following:  
**a.** retain the receipt to prove the date of purchase  
**b.** inform BELGROVE S.p. Z.O.O. within two months of the date when the defect is discovered or should have been discovered using due diligence. On receipt of such a claim, and if the defect is covered by the present guarantee, the dealer should , according to the circumstances:  
 - inspect the defective goods in situ,  
 - have the affected goods sent to him for inspection,  
 - replace the defective goods.  
**c.** use the product in the correct fashion and carry out normal maintenance.

**4.0.0 Limitations**

The general conditions of guarantee are cancelled in the following cases:



